

Histoire de revenants

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **36 (1898)**

Heft 46

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-197177>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Grenchen, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les nouveaux abonnés pour 1899 recevront le **CONTEUR VAUDOIS** gratuitement d'ici à la fin de l'année courante.

A propos d'automobiles.

On nous écrit de Lausanne :

Mon cher Conteur,

Votre charmant article sur une « première en automobile » m'a suggéré l'idée de rechercher pour vos lecteurs quelques données sur ce que nous pourrions appeler les origines de l'automobilisme.

La première idée de faire mouvoir un véhicule par un moteur autre qu'un animal doit dater du milieu du XVII^e siècle. Nous trouvons en effet dans une lettre du 20 janvier 1645, adressée à un de ses amis par Guy Patin, célèbre médecin, professeur à la faculté de médecine de Paris, la phrase suivante :

« Il est vrai, comme on vous l'a dit qu'il y a » icy un anglais qui médite de faire faire des » carrosses qui iront et reviendront en un même » jour de Paris à Fontainebleau sans chevaux, » par des ressorts admirables. On dit que cette » machine se prépare dans le Temple. Si ce » dessein réussit cela épargnera bien du foin » et de l'avoine qui sont icy dans une extrême » cherté. »

J'ignore si, même des essais de ces fameux ressorts furent faits, car, ainsi que nous allons le voir tout à l'heure, c'est à Cugnot (1725-1804) que revient l'honneur d'avoir fait mouvoir sur route le premier véhicule muni d'un moteur mécanique.

Denis Papin (1647-1714) avait doté le monde de sa géniale découverte sur la puissance de la vapeur d'eau et le parti qu'on en pouvait tirer; aussi divers essais furent-ils tentés pour appliquer cette nouvelle force comme moyen de locomotion.

Un nommé Robinson, en 1759, avait eu la première idée des voitures à vapeur, mais croyant qu'elles ne pourraient jamais vaincre les inégalités du sol, il abandonna son projet. — D'un autre côté, James Watt donna, en 1784, la description d'une machine propre à faire mouvoir un chariot, mais ne poursuivit pas son idée.

Le premier essai sérieux fut fait par Joseph Cugnot, né en Lorraine, qui passa presque toute sa jeunesse en Allemagne, où il servit en qualité d'ingénieur, et où il inventa un fusil dont le maréchal de Saxe dota ses uhlans.

Encouragé par ses premiers succès, il se rendit à Bruxelles, où il s'occupa de construire des chariots à vapeur, destinés au transport des canons et du matériel d'artillerie. Il ne put pas avoir obtenu, dans ses essais, le résultat qu'il avait espéré.

En 1763, Cugnot se rendit à Paris pour y continuer ses recherches. Au bout de plusieurs années de travaux, il réussit à construire un modèle de voiture à vapeur pour le transport de l'artillerie. Malheureusement

cette voiture n'avait qu'une vitesse de 3 kilomètres 5 à l'heure; elle était par conséquent moins rapide que le fantassin qui, halte horaire comprise, fait 4 kilomètres à l'heure. N'ayant que trois roues et celle de devant étant motrice, cette machine était fort difficile à diriger, car la tradition rapporte que dans un des essais, la violence de ses mouvements ayant empêché de la diriger, elle alla donner contre un pan de mur qui fut renversé du choc.

Cugnot obtint néanmoins du gouvernement français une pension de 600 livres. Mais la révolution française le priva de cette ressource, et il serait mort de misère si une dame charitable de Bruxelles ne fût venue à son secours.

A son retour d'Italie, le général Bonaparte eut connaissance de la machine inventée par Cugnot et exprima l'idée qu'on en pourrait tirer parti.

Une commission, dont Bonaparte fut nommé membre, devait examiner l'appareil, mais le départ de Bonaparte pour l'Egypte empêcha de nouveaux essais.

En 1799, le directeur du Conservatoire des Arts-et-Métiers réclama le chariot à vapeur de Cugnot, pour cet établissement, où il fut transporté en 1801 et où il est encore.

Cugnot avait alors 75 ans. A la suite d'un rapport favorable sur ses travaux, fait par une commission académique, Bonaparte lui rendit sa pension qui fut portée à trois mille livres. Cugnot mourut en 1804, au moment où les premières locomotives commençaient à marcher sur les voies ferrées de Newcastle.

CH. B.

Histoire de revenants.

On nous communique un numéro du journal *La Mode France*, qui, à côté d'intéressants articles sur la mode publie de nombreuses variétés qui se lisent très agréablement. Nous y trouvons entre autres d'amusantes histoires de revenants, dont les faits se passent, les uns sur les bords du Léman, les autres au Pays-d'Enhaut. Les voici :

« ... On cite certaine habitation sur les bords du Léman où l'on entendait, disait-on, chaque nuit, les soupirs d'un homme qui souffre et qui s'agite. Personne ne s'en approchait sans trembler; et, bien entendu, son propriétaire ne trouvait aucun locataire pour l'habiter.

Un jour, cependant, un homme séduit par la situation pittoresque de ce logis, et peu soucieux de sa mauvaise réputation, se présenta pour l'acheter. Comme bien vous pensez, il l'eut pour presque rien. Mais, ô fortune! l'heureux acquéreur, en visitant soigneusement tous les coins et recoins de son habitation, eut la douce surprise de trouver, dans un des murs du bâtiment, un petit trésor de vieilles monnaies. Cependant le miracle ne s'arrêta pas là.

« Dès que cet argent fut remis au jour, tout bruit disparut. Sans doute, c'était l'ancien propriétaire qui veillait sur son bien et s'agitait sur le lieu où il l'avait enfoui.

» A présent qu'il le sait en bonnes mains, et non la proie des voleurs, il est rentré tranquille-

ment dans « la béatitude », disent avec conviction les braves riverains.

» — Près de chez nous, me raconta un jour l'un d'eux, on entendait, non loin d'un bassin, comme des plaintes et des gémissements. C'était surtout entre onze heures et minuit, chaque fois qu'on abreuvait les chevaux à l'écurie, que ces plaintes prenaient une intensité plus accentuée.

» Un soir, il s'est trouvé un homme plus courageux que les autres pour s'adresser tout haut aux revenants et leur demander ce qu'ils voulaient. A sa grande surprise, une voix lui répondit qu'il fallait payer un des chevaux, qu'elle désigna, parce qu'il avait été volé à une personne que la voix désigna également.

» On crut la voix sans suspicion. Le cheval fut payé et, de fait, plus jamais on n'entendit de bruit près du bassin.

» Il y a encore, dans le Pays-d'Enhaut, ajouta mon conteur, une tour en ruines, admirablement située sur une arête rocheuse commandant le passage du Simmental. Cette tour est le seul vestige restant d'un vieux château fort, le château de Vassel : c'était jadis la demeure seigneuriale de la branche cadette de Gruyère.

» Ses habitants ne jouissaient pas dans le pays d'une très bonne réputation.

» La seule route alors praticable traversait l'enceinte du château. Cela mettait donc les habitants à la merci des châtelains. Ceux-ci passaient, du reste, pour des pillards; et ils étaient fort redoutés par les montagnards des alentours. Aussi, durent-ils, à plusieurs reprises, subir les remontrances des comtes de Savoie. En 1349, enfin, le château de Vassel ayant subi un siège en règle, fut détruit par les Bernois. Et depuis, affirme-t-on dans le pays, celui qui passait à minuit, au pied des murailles démantelées de ce nid de pillards, entendait régulièrement, à travers les bois, dans la direction de la tour lézardée, des éternuements répétés.

» C'était, disait-on, l'esprit d'un des seigneurs de Vassel; ayant, durant sa vie, commis de nombreux méfaits; il était condamné à errer sans trêve ni repos jusqu'au moment où, dans ces lieux, témoins de ses cruautés, il rencontrerait un vivant lui adressant à haute voix un bon souhait.

» Or, un soir, à Rougemont, dans un cabaret, quelques paysans causaient entre eux du revenant de Vassel. Un jeune garçon, fort de corps et d'esprit, jovial et entreprenant, en entendant cette histoire, résolut d'aller, sur l'heure, s'assurer de sa véracité. Minuit sonna comme il arrivait au pied du vieux manoir.

» Il n'attendit pas longtemps. Un formidable éternuement retentit bientôt à ses oreilles : dans le silence de la nuit, cet éternuement ressemblait presque à un coup de tonnerre. Hiboux, chouettes, corbeaux, tous en furent bouleversés. Mais le jeune montagnard ne se troubla pas pour si peu et, gardant sa présence d'esprit, il jeta d'une voix forte aux échos de Vassel ce souhait bien connu :

» — A vos souhaits ! Que Dieu vous bénisse !

» — Grand merci ! lui répondit alors une voix cavernueuse. Voilà plus de cinq cents ans que j'attendais cette parole !

» Et depuis, affirme-t-on, le revenant n'a plus reparu. »

Souvenirs de Maurice Glayre.

LA MAISON BUGNION.

Le lundi 14 novembre courant, quand la cérémonie de la remise du monument Davel à l'Etat sera terminée, le comité, en corps, se rendra au Grand-Chêne, pour assister à l'inauguration de la pierre commémorative placée par un groupe de patriotes vaudois dans le mur de la maison de M. Ch. Bugnion, Grand-Chêne, N° 1, en souvenir du patriote Maurice Glayre. Là, M. le colonel Secretan prononcera un discours de circonstance.

On sait que la maison de M. Ch. Bugnion fut habitée par notre illustre compatriote. De l'hoirie Glayre, cet immeuble passa dans les mains de M. de Lerber, allié Glayre, de Romainmôtier, qui la vendit plus tard à M. Ch. Bugnion.

La plaque commémorative, en marbre de Saillon, sera placée dans le mur, au-dessus du Petit-Chêne.

Voici la notice biographique que M. Albert de Montet consacre à Maurice Glayre dans son intéressant dictionnaire des Genevois et Vaudois (M. G. Bridel, éditeur) :

GLAYRE, MAURICE, homme d'Etat, né à Lausanne en 1743, fit des études de droit à l'Académie de cette ville, et accompagna en Pologne un seigneur polonais qui le présenta au roi Stanislas-Auguste. Ce souverain le nomma secrétaire de cabinet et l'envoya, en 1768, en Russie, comme secrétaire de légation, puis, quelques années plus tard, comme ministre plénipotentiaire. A son retour, il reçut le titre de conseiller privé, ainsi que les insignes de chevalier de l'Aigle blanc et de grand croix de Saint-Stanislas. La diète de Pologne lui accorda, en 1771, l'indigénat. Glayre fut chargé, dès cette époque, de missions importantes auprès des cours d'Autriche, de France et de Prusse.

Après un séjour de peu de durée dans le Pays de Vaud, il représenta la Pologne à Paris, en 1788, et se retira définitivement, l'année suivante, à Romainmôtier.

La révolution vaudoise de 1798 ramena Glayre à la vie publique. Devenu *président de l'Assemblée provisoire* du nouveau canton, il fit partie des députés chargés par la nation suisse de témoigner sa reconnaissance au Directoire français et entra, le 30 mars 1798, au *Directoire helvétique*, dont il reçut la présidence le 10 janvier 1799.

La même année, il se rendit à Paris pour y dénoncer les abus que les généraux et les commissaires français commettaient en Suisse.

Nommé, à son retour, membre de la Commission exécutive qui remplaça le Directoire, le 7 janvier 1800, il coopéra au coup d'Etat du 8 août 1802, et fit ensuite partie du Conseil exécutif.

Glayre fut aussi député aux diètes cantonales vaudoises de 1801 et 1802. Membre de la Commission chargée de réorganiser la constitution vaudoise, 31 juillet 1802, il fit aussi partie de la Commission qui mit en autorité le régime de l'Acte de médiation, dans le canton de Vaud, 10 mars 1803.

Glayre se retira bientôt après des affaires politiques, en gardant toutefois jusqu'au 3 décembre 1813 le siège qu'il occupait, dès le 28 mars 1803, au Grand Conseil du canton de Vaud.

Ce magistrat mourut le 26 mars 1819.

Heureuse méprise.

Dans le Bocage normand, aux confins du Mortainais, dans l'une des communes de cet arrondissement dont nos lecteurs nous permettront de taire le nom, l'hiver dernier s'est passée cette véridique histoire.

Dix-neuf ans, blonde, de grands yeux étonnés, un gentil petit nez à la Roxelane menaçant le ciel, une bouche mutine et un menton à fossette, Augustine Bernard était un beau brin de fille.

Jolie, elle le savait bien, et, comme dans la chanson, elle aimait qu'on le lui dise, se complaisait fort aux propos d'amoureux !

Oh ! ceux-ci très nombreux, car, outre ses charmes capiteux, Augustine possédait quelques arpents de terre recueillis dans la succession de sa mère.

A la campagne, moins encore qu'à la ville, on n'est insensible à l'argent.

Les demandes succédaient donc aux demandes, mais le papa Bernard faisait la sourde oreille, déclarant à tout venant qu'il n'accorderait la main de sa fille à personne avant ses vingt-et-un ans révolus.

— Elle a bien le temps de se mettre en ménage, avait-il coutume de répéter. Sottise de se marier à son âge... Qu'elle profite donc de ses beaux jours !

Paroles de vieillard, bonnes tout au plus à consoler un laideron, sans le moindre prétendant, mais de nulle influence sur l'esprit éveillé d'Augustine.

Parmi les plus empressés à lui plaire, Pierre Le Prieur avait su trouver le chemin de son cœur et opérer sur son caractère une complète métamorphose. Forgeron assez habile, probe et honnête, bien découplé, la lèvre rieuse, il avait certes l'étoffe d'un bon mari, mais de fortune point. Or, si, pour Augustine, ce fait paraissait quantité négligeable, par contre, son père pensait tout autrement.

— Jamais je ne donnerai ma fille à un gueux, avait-il dit, quand on lui causa des intentions matrimoniales de Le Prieur.

Et, il défendit à Augustine de parler dorénavant au jeune homme.

Ingrat toujours, le rôle de Bartholo, et réservant parfois bien des surprises. Cupidon est un si rude adversaire ! Son ingéniosité, rarement en défaut, se rit des obstacles, et le papa Bernard, peu au courant des ruses féminines, croyait encore à l'efficacité de ses menaces lorsque l'amoureux était déjà dans la place !

Le hasard, ce merveilleux metteur en scène, se chargea de lui dessiller les yeux.

Contre son ordinaire, le mercredi 28 janvier, — nous précisons, — M. Bernard, un peu souffrant, avait envoyé sa fille au marché de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Vers dix heures ; le facteur rural apparut à sa porte :

— Une lettre pour Mlle Augustine, monsieur Bernard.

— Ah ! Elle est absente, mais je la lui remettrai à son retour... Un verre de cidre, facteur, ou une goutte de *blanche* ?

— Un verre de cidre, monsieur Bernard. Il est si bon cette année !

— Oui, et pas une pinte d'eau dans le mien.

Le facteur à peine disparu, sans aucune hésitation le bonhomme ouvrit l'enveloppe, en retira le papier et lut :

« Chère bien-aimée,

» J'apprends à l'instant que votre père assistera, dimanche soir, au banquet des conseillers municipaux de la commune.

» Si nous profitons de son absence pour nous voir et causer de nos projets de mariage ?

» M. Bernard devant aller demain, suivant son habitude, au marché de Saint-Hilaire, vous serez sûrement seule à la maison lors du passage du facteur ; par conséquent, nul danger de vous écrire.

» Dimanche, j'arriverai vers sept heures chez vous, et, pour éviter tout fâcheux contretemps, je frapperai doucement à la vitre la plus proche de la porte d'entrée.

» Quel bonheur, lorsque vous viendrez m'ouvrir !

» Je vous aime de tout mon cœur, et permettez-moi, chère adorée, de vous embrasser sur vos jolis yeux.

» PIERRE LE PRIEUR. »

Les sourcils froncés, l'œil dur, M. Bernard relut une seconde fois la missive.

Nul doute, les jeunes gens se voyaient en cachette.

— Tiens... tiens... tiens... la petite rusée... Je n'aurais jamais cru cela d'elle.

Et, songeant à l'amoureux :

— Oh ! toi, mon gaillard, halte-là... A nous deux maintenant, et tira bien qui rira le dernier, ajouta-t-il avec un malicieux sourire sous sa moustache.

Puis, tranquillement, il fourra lettre et enveloppe dans sa poche, et, à son arrivée, n'en souffla mot à sa fille.

Durant la fin de la semaine, même silence.

Déplorable coïncidence, le samedi soir, son jeune apprenti, en levant une lourde barre de fer, la laissa maladroitement tomber sur le pied de Le Prieur !

Douleur très vive et gonflement immédiat de l'articulation ; par suite, cessation du travail et obligation de se coucher.

Le lendemain, quand l'auteur involontaire de l'accident vint voir le blessé, il le trouva au lit, fiévreux, dans l'impossibilité de se lever, encore moins de marcher.

Comme l'apprenti se désolait, s'excusant de son mieux, Pierre coupa court à ses jérémiades :

— Ne prends pas tant de chagrin et parons au plus pressé... Veux-tu me rendre un signalé service ?

— Ah ! de grand cœur.

Le jeune homme lui confia alors son embarras, réclamant le secret, et le pria, à l'heure dite, d'aller rassurer sa fiancée et lui fournir l'explication de son absence.

— Je puis compter sur ta discrétion absolue ? ajouta-t-il sous forme de conclusion.

— Je serai muet comme une carpe.

Fidèle à sa promesse, par une nuit noire, l'apprenti forgeron s'achemina vers la demeure du conseiller municipal. Marchant à pas de loup, il s'approcha silencieusement de la fenêtre et, suivant la consigne, frappa deux petits coups à la vitre.

Aussitôt la porte s'ouvrit et notre homme reçut une volée de bois vert si vigoureusement appliquée qu'il en fléchit les genoux et roule sur le sol !

Malgré les cris du malheureux, abasourdi et incapable de résistance, Martin bâton marchait toujours ! Sans l'intervention d'Augustine, accourue à son secours, Bernard l'eût peut-être assommé !

A la lueur de la chandelle, quelle ne fut pas la stupefaction du père courroucé en ne reconnaissant pas Le Prieur !

Blessé, couvert de sang, l'apprenti forgeron regagna clopin-clopin son domicile ; mais, stylé par son patron, loin d'accepter les excuses le lendemain, il parla de porter plainte.

Sous la menace d'un procès en police correctionnelle, changement de visage du bonhomme. Mettant à profit sa terreur du tribunal et la peur d'un jugement infamant, le battu lui posa sur-le-champ ses conditions :

— Ou votre consentement au mariage de votre fille avec Pierre, ou dénonciation au procureur de la République ! A votre choix !

Enfermé dans ce dilemme, ému par les ardentes supplications de son unique enfant, par son déluge de larmes, le bonhomme allait céder, quand l'avance du paysan normand reprenant son empire :

— Tu n'exigeras pas de dot de ma part et tu te contenteras de la fortune actuelle d'Augustine ? demanda-t-il à Le Prieur, mandé exprès par lui dans sa maison.

— Oui. Votre argent est le cadet de mes soucis... J'aime votre fille pour elle-même.

Un éclair de joie brilla dans les yeux du fin matois, qui continua d'une voix a'tendrie.

— Et, tu me promets de la rendre heureuse ?

— Je vous le jure.

— Alors, embrasse ta femme...

Les deux amoureux tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

— Quant à toi, mon garçon, ajouta-t-il en s'adressant à l'apprenti qui apparaissait sur le seuil de la porte, sans rancune et je ne t'en veux nullement...

— Comment...

— Eh ! oui... Pas trop mal imaginée votre petite comédie... car, sûrement, elle a été machinée entre vous deux... Dame ! mon ami, elle a failli tourner mal pour toi... Mais te voilà sur pied, bien dispos, et tout est bien qui finit bien... Augustine, dans quelques années, te trouvera une femme et, en attendant, je veux que tu sois le premier garçon d'honneur de mon gendre... Va ! je te le promets, nous trinquerons ferme à sa noce. Aujourd'hui, en signe de réconciliation, reste à dîner avec nous !